

04/12/2025

Avenant n° 4 – MOE du « Développement du cœur de village »

Nombre de conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13 + 1 pouvoir

L'an deux mil vingt-cinq, le quatre décembre,

Le Conseil municipal de la commune de Clonas sur Varèze, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de la maison des Platanes, Maison commune temporaire, sous la présidence de M. Régis VIALLATTE, Maire.

Date de la convocation : 28/11/2025.

Convocation adressée aux membres du Conseil municipal le 28/11/2025 par messagerie.

Présents : AIME Jean- Claude. CHORON Vincent. COLANGELI Muriel. CONTRERAS Joseph. CRUYPENNINGCK Bruno. DULONG Aurélie. DUMAS Christophe. HAYART Dominique. LEMAITRE Sylvie. ROZELIER Arlette. VIALLATTE Régis. DEYRIEUX Caroline (arrivée à 21h00). BARREL Natacha (arrivée à 21h02).

Excusée : DUGUA Véronique.

Absent : MERNISSI Chakib.

Le pouvoir a été déposé en application de l'article L.2121-20 du code général des collectivités territoriales.

Le Conseil, réuni au nombre prescrit par l'article 50 de la loi du 5 avril 1884, nomme Mme Sylvie Lemaître, secrétaire de séance.

M. le Maire soumet au Conseil municipal le mail de l'Architecte en charge des travaux du « Développement du cœur de village » (MOE), reçu ce jour, qui explique pourquoi il est proposé un avenant n° 4 à la commune, d'un montant de 99 418 € 00 HT.

Il lui rappelle les avenants précédents, tels que :

- L'avenant n° 1, le 23 mars 2022, actait le montant de travaux de 1 780 000 € HT (avec la TC parking) et les honoraires correspondants de 215 380 € HT
- L'avenant n° 2, le 15 mars 2023, précisait la nouvelle société AXIOLIS (BET structure) au lieu de AXIOLIS Grand-Est, ce qui impliquait un changement de RIB
- L'avenant n° 3, le 26 janvier 2024, précisait le changement de RIB de la société GEC Rhône-Alpes (Economiste)

Il lui précise l'objet de cet avenant n° 4 qui a une incidence financière sur les honoraires de la MOE :

- La révision du contrat sur le montant des travaux à la signature des marchés soit à 2 413 206 € 68 HT au lieu de 1 780 000 € HT initialement, pour un montant total de 48 756 € 91 HT
- Les études supplémentaires sur la médiathèque pour un total de 27 861 € 09 HT
- L'intégration de la mission d'EXE partielle pour le calepinage des pierres pour un total de 8 800 € HT
- La modification de l'accès poussettes pour un total de 8 000 € HT
- L'aménagement des commerces pour un total de 6 000 € HT

Il lui demande de bien vouloir se prononcer sur cet avenant n° 4.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-29,

Emet un avis favorable à cet avenant n° 4, d'un montant de **99 418 € HT**, portant le nouveau montant de ce marché à 314 798 € HT,

Dit que cette dépense sera imputée en section d'investissement au chapitre 23, Immobilisations en cours,

Dit qu'un exemplaire de cet avenant n° 4 restera annexé à la présente,

Autorise M. le Maire à signer cet avenant n° 4 avec la MOE mandataire « Elisabeth POLZELLA Architecte » et tout autre document afférent à ce dossier.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus,

Extrait certifié conforme par le Maire,

A Clonas sur Varèze, le 5 décembre 2025,

Le Maire,
Régis VIALLATTE



La secrétaire,
Sylvie LEMAITRE





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 4 ¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

COMMUNE DE CLONAS-SUR-VAREZE
Mairie
Place de la mairie – Rue de la Convention
38550 CLONAS SUR VAREZE

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

Groupement de maîtrise d'œuvre :
Elisabeth Polzella, Architecte et OPC
Sinequanon, BE VRD Paysage
Axiolis Grand Est - BE Structures
Emcon Engineering, BE Etudes Thermiques et Fluides
GEC Rhône Alpes, Economie de la construction.

L'architecte Elisabeth Polzella, dont le siège social est 256 rue des érables - 69009 Lyon, est mandataire du groupement. Tel : 0487372110 - 0603214756
Courriel : architecture@elisabethpolzella.com

C - Objet du marché public

Objet du marché public:
(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

MAPA 2021 03 01 - MOE phase opérationnelle 1 - Projet de développement du cœur de village

- Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 27 octobre 2021
- Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 48 mois (estimation)
- Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :
 - Taux de la TVA: 20%

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

- Montant HT : 215 380,00 €
- Montant TTC : 258 456,00 €

L'avenant n°1, le 23 mars 2022, actait le montant de travaux de 1 780 000,00 € HT (avec la TC parking) et les honoraires correspondants de 215 380,00 € HT.

L'avenant n°2, le 15 mars 2023, précisait la nouvelle société AXIOLIS (BET structure) au lieu de AXIOLIS Grand-Est (et nouveau RIB).

L'avenant n°3, le 26 janvier 2024, précisait le changement de RIB de la société GEC Rhône-Alpes (Economiste)

D - Objet de l'avenant n°4

☐ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

L'objet du présent avenant (N°4) concerne :

- La révision du contrat sur le montant des travaux à la signature des marchés, soit à 2 413 206,68 € HT au lieu de 1 780 000,00 € HT initialement, pour un montant total de 48 756,91 € HT
- Les études supplémentaires sur la médiathèque, pour un total de 27 861,09 € HT
- L'intégration de la mission d'EXE partielle pour le calepinage des pierres, pour un total de 8 800,00 € HT
- La modification de l'accès poussettes, pour un total de 8 000,00 € HT
- L'aménagement des commerces, pour un total de 6 000,00 € HT

Soit un avenant total de 99 418,00 € HT

➤ Voir tableau détaillé en annexe.

☐ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : ...20%.....
- Montant HT :99 418,00.....
- Montant TTC :119 301,60.....
- % d'écart introduit par l'avenant :46,16%.....

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA :20%.....
- Montant HT :314 798,00 €.....
- Montant TTC :377 757,60 €.....

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Elisabeth POLZELLA Architecte dplg Architecte mandataire	Lyon, le 03/12/2025	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Notification reçue par voie électronique le....

Elisabeth Polzella, architecte mandataire.

CLONAS – OPERATION CŒUR DE VILLAGE

Avenant de maîtrise d'œuvre (avenant n°4)

Décomposition et mode de calcul de honoraires supplémentaires

REDAC. ELISABETH POLZELLA Architecte mandataire, le 03-12-2025

	Mandataire					
	Architecte OPC	VRD Paysage	BET Structures	BET Fluides SSI	Economiste	
	E. POLZELLA	SINEQUANON	AXIOLIS	EMCON ENG.	GEC R-A	
Régl. d'honoraires sur contrat de base (part études) :	90,00 %	0,00 %	0,00 %	5,00 %	5,00 %	
<i>Hors médiathèque</i>	27 582,48 €	24 824,24 €	0,00 €	1 379,12 €	1 379,12 €	
Régl. d'honoraires sur contrat de base (part chantier) :	95,00 %	0,00 %	0,00 %	5,00 %	0,00 %	
<i>Hors médiathèque</i>	14 209,16 €	13 498,70 €	0,00 €	710,46 €	0,00 €	
Régl. d'honoraires sur contrat de base (médiathèque) :	90,00 %	0,00 %	0,00 %	5,00 %	5,00 %	
<i>Etudes et chantier de la médiathèque</i>	27 861,09 €	25 074,99 €	0,00 €	1 393,05 €	1 393,05 €	
Régl. d'honoraires sur mission OPC :	100,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	6 965,27 €	6 965,27 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Mission EXE partielle pour le calepinage des pierres :	100,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	8 800,00 €	8 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Modification de l'accès poussettes :	42,50 %	10,00 %	47,50 %	0,00 %	0,00 %	
	8 000,00 €	3 400,00 €	800,00 €	3 800,00 €	0,00 €	
Aménagement des commerces :	90,00 %	0,00 %	0,00 %	10,00 %	0,00 %	
	6 000,00 €	5 400,00 €	0,00 €	600,00 €	0,00 €	
TOTAL AVENANT :	99 418,00 €	87 963,20 €	800,00 €	3 800,00 €	4 082,63 €	2 772,17 €
TVA 20 %	19 883,60 €	17 592,64 €	160,00 €	760,00 €	816,53 €	554,43 €
TTC :	119 301,60 €	105 555,84 €	960,00 €	4 560,00 €	4 899,16 €	3 326,60 €

Elisabeth Polzella,
 Architecte DPLG, mandataire de l'équipe de maîtrise d'œuvre.
 03-12-2025

